

Évolution de la pêche à Molène

par Isabelle LEBLIC

La pêche des crustacés et des poissons, bien que de moins en moins florissante, et la pêche des lamineuses, en pleine extension depuis ces dix dernières années, ont toujours été, pour l'archipel de Molène, les activités prépondérantes. Le rôle de ces pêches dans la survie de l'île a été depuis toujours primordial. En effet, les Molénais n'assuraient-ils, par la culture de toutes parcelles de terre exploitables sur l'île, qu'un complément minime mais néanmoins indispensable, en orge, seigle, pomme de terre et légumes divers. Mais ces récoltes n'étaient jamais suffisantes pour nourrir toute la population molénaise qui vécut longtemps pratiquement sans aucune aide du continent. Depuis peu de temps, seulement, des liaisons régulières et quotidiennes desservent Molène et Ouessant, et les ravitaillent en toutes marchandises indispensables. De plus, ce travail de la terre, effectué uniquement par les femmes et les enfants, était très pénible et difficile du fait du manque d'outillage ; tout était fait à la bêche et transporté à dos de « femme ».

Si la pêche des lamineuses — pratiquée essentiellement par les « gars de la côte » (1) — échappe presque totalement aux habitants de Molène, ceux-ci pratiquent encore, bien qu'avec de plus en plus de difficultés, la pêche artisanale des crustacés et des poissons. En effet, aujourd'hui, le petit port de pêche de Molène a bien perdu de sa vitalité : il ne reste plus que deux « gros » bateaux (2) avec équipage pêchant toute l'année ou presque, alors que le port en a compté une trentaine avant la Seconde Guerre mondiale. Le plus gros de ces deux bateaux pêche aux casiers et « fait un peu de filet pour la boîte » ; l'autre pêche uniquement au filet depuis cinq ans. Bien entendu, il existe aussi de petits bateaux, armés pour la plupart par des pêcheurs bientôt à la retraite. L'été, toute une flottille de ces bateaux est armée par les retraités pour pratiquer la pêche aux casiers, au homard et à la langouste.

RÉPARTITION ANNUELLE DES ACTIVITÉS DE PÊCHE.

Les pêcheurs considèrent deux saisons pour la pêche : une bonne saison qui correspond en gros à l'été, soit de mai à octobre, et une morte-saison, soit de novembre à février, les mois de mars-

(1) La pêche des lamineuses a toujours été le fait des gens de Plouguerneau et de ses alentours.

(2) *L'Aventurier II* : 15 tx, 110 cv, 1967, 4 hommes d'équipage ; *L'Auguste Tertu* : 25 tx, 180 cv, 1974, 5 à 6 hommes d'équipage.

avril marquant le renouveau de la pêche. En général, les meilleurs mois sont ceux de septembre-octobre, bien que cela dépende des années, du temps, des conditions de milieu et du type de pêche pratiqué. Durant la morte-saison, et plus particulièrement de janvier à début mars, période durant laquelle la pêche est souvent difficile en raison du mauvais temps, les pêcheurs s'occupent du travail à terre, c'est-à-dire de la réparation et de la fabrication des casiers et filets. Fin mars-début avril marque la reprise de l'activité de pêche proprement dite. Les pêcheurs commencent à sentir la bonne saison qui s'amorce. C'est de mai à septembre que Molène connaît sa plus grande effervescence. Plus un bateau ne reste au port, d'autant plus que femmes et enfants vont à la cueillette du « petit goémon ». Novembre-décembre marque la fin de cette période d'activité intense. Les retraités désarment pour l'hiver, la pêche « ne donne plus et devient mauvaise ». L'été correspond essentiellement à la pêche au homard ; la langouste, le crabe, et les poissons comme la raie et la lotte se pêchant pratiquement toute l'année. Quant au maquereau, il est pêché à la ligne de février à avril.

HISTORIQUE DE LA PÊCHE ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE ET DE NAVIGATION.

Il semble que les Molénais aient été de tout temps des pêcheurs. En effet, aussi loin que remontent la mémoire collective des vieux Molénais et les archives consultées, il n'y a trace que de pêcheurs. Mais cette pêche a évolué au cours des temps. Parmi les changements récents, le plus important se situe dans les années 30 à 40 de notre siècle ; c'est à cette époque que les pêcheurs ont commencé à disposer des premiers moteurs. Ceux-ci, au départ insuffisamment puissants, n'étaient utilisés que pour aider les voiles. Mais dès les années 40, les pêcheurs commencèrent à abandonner les voiles et à naviguer presque uniquement au moteur. 1928 est la date de l'arrivée du premier moteur à Molène. C'était un moteur de 6-8 chevaux pour un bateau de 11,60 tonneaux de jauge brute. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les moteurs n'ont que rarement et très peu dépassé les 10 chevaux pour des bateaux dont les jauges brutes s'échelonnaient entre 1 et 15 tonneaux. En 1949, un bateau de 8 tonneaux possède un moteur de 45 chevaux. Cela marque le début réel de l'ère des moteurs. L'introduction des moteurs changea sensiblement les conditions de travail des pêcheurs. Ils pouvaient dès lors se rendre plus rapidement sur les lieux de pêche, et dépendaient moins des caprices du temps, et notamment du vent (il n'était pas rare que des bateaux à voile rentrent à la rame, le vent étant soudainement tombé). Depuis, les bateaux ont acquis des moteurs puissants.

Un autre progrès de navigation, qui représente un grand pas pour l'amélioration de la sécurité des bateaux et équipages, réside dans l'achat de radars et de radios. Tous les gros bateaux en sont équipés de nos jours. Ceci limite considérablement les dangers en mer et sécurise les femmes à terre.

En ce qui concerne les techniques de pêche, elles ont peu varié jusqu'à la découverte de la Fosse d'Ouessant (1948-49) qui amena un changement important. Traditionnellement, les pêcheurs molénais mouillaient leurs casiers par couple (deux casiers par

« bout »). Lorsque la Fosse d'Ouessant fut découverte par les sondeurs de Camaret et du Guilvinec, qui pêchaient en filière, les Molénais se mirent eux aussi à la filière.

Un des avantages de la filière : elle permet de mouiller beaucoup plus de casiers que par couple. Une filière comporte en moyenne 35 à 45 casiers.

Les casiers se sont diversifiés. Les pêcheurs molénais traditionnels n'utilisaient que deux sortes de casiers, toutes deux fabriquées par eux : les casiers ronds à homards en osier et les casiers cylindriques en lattes de bois — les nasses — pour les langoustes. Aujourd'hui et depuis 1972, la majorité des casiers sont en plastique. Ils sont évidemment beaucoup plus solides : ils ne pourrissent pas à la suite des longs séjours en eau de mer comme ceux en bois ou en osier. Il n'est donc pas besoin de les remplacer chaque année ; seules quelques réparations d'entretien sont nécessaires. Mais ils coûtent beaucoup plus chers, 130 F pour un casier rond en tubulure bleue contre 40 à 60 F pour un casier en bois en 1979. La perte financière est donc plus grande lorsqu'une filière est emportée par la mauvaise mer ou un courant trop violent. Aujourd'hui, seuls quelques vieux pêcheurs connaissent et continuent encore la fabrication de ces casiers traditionnels.

Jadis, les Molénais relevaient les casiers à la main. Autre facteur limitant le nombre de casiers que l'on pouvait mouiller et relever quotidiennement (environ 6 à 8 casiers par homme à bord). Désormais, les casiers sont relevés mécaniquement, par un treuil entraîné par le moteur du bateau, ce qui représente un gain énorme de temps aussi bien que de peine. Ainsi les bateaux mouillent-ils chaque jour de 250 à 550 casiers, selon le nombre d'hommes à bord et leur âge. La dernière innovation a consisté dans l'adoption par l'un des équipages (celui de l'*Aventurier*) du filet-maillant pour pêcher la langouste. Depuis cinq ans, cet équipage a abandonné les casiers qui n'étaient plus assez rentables à leurs yeux (3). Ils ont suivi l'exemple des pêcheurs du Sud-Finistère qui pêchent depuis longtemps la langouste au filet. Ce changement de technique représente un avantage pour les pêcheurs qui l'adoptent. En effet, cela leur permet de miser sur plusieurs espèces : ils capturent ainsi des poissons comme la raie ou la lotte en plus des langoustes et crabes, traditionnellement pêchés dans les casiers.

Depuis quelques années, les gros « bateaux » disposent également de sondeurs pour repérer les fonds. C'est une importante amélioration par rapport au passé car cela leur permet de connaître la configuration des fonds sous-marins, même par mauvais temps.

Comme les techniques de pêche et de navigation, les moyens d'acquisition et de financement des bateaux se sont améliorés. Les pêcheurs reçoivent plus d'aide pour acheter un nouveau bateau ; il existe, entre autres, le Crédit Maritime et des aides locales en cas de changement de spécialisation (4).

(3) Les espèces pêchées se faisant de plus en plus rares, les pêcheurs doivent mouiller d'autant plus de casiers pour augmenter leurs chances d'en capturer ; ceci accroît terriblement le capital investi dans le gréement.

(4) Ce qui fut le cas pour l'*Aventurier* lorsque, il y a cinq ans, il se reconvertisse à la pêche à la langouste au filet.



Casier traditionnel à homard en osier
en cours de fabrication à Molène.

(Photo J. Le Blic)



Le port de Molène par marée basse de fort coefficient.

(Photo J. Le Blic)

Nous voyons donc que les techniques de pêche et de navigation ont changé au cours de ce siècle.

ENGINS ET METHODES DE PECHE.

La majorité des Molénais pêchent donc les crustacés au casier, ainsi que le maquereau à la ligne, la vieille et le lieu jaune au filet. Seul un bateau pêche la langouste, le turbot, la baudroie et la raie au filet droit. Il existe également trois filets fixes, installés par des retraités dans des zones découvertes à marée basse (autorisées par le Syndic).

On peut définir trois formes de casiers usités à Molène :

- 1) les nasses cylindriques, essentiellement pour les langoustes,
- 2) les casiers ronds, plus spécialement pour les homards,
- 3) les « chapelles », réputées plus pêchantes pour le crabe car il ne peut pas en ressortir.

1) Les nasses sont en bois ou en plastique, avec ou sans filet recouvrant les lattes. Le filet lui-même est soit lacé en fil de nylon, soit en treillis de plastique. Ces nasses sont plus ou moins cylindriques, selon que leur base est ronde ou ovale. Il existe trois types de nasses à Molène : les nasses cylindriques en bois, les nasses en lattes plastiques et le casier « conquétois » entièrement en plastique.

2) Les casiers ronds sont soit en osier, soit en tubes plastiques. Il en existe trois sortes différentes à Molène : le casier traditionnel à homard en osier — fabriqué dans l'île par les pêcheurs —, le casier en plastique bleu et le casier en plastique noir — qui est une variante du précédent.

3) Les « chapelles » sont ainsi nommées à cause de leur forme qui rappelle celle d'une chapelle. De fond plat, elles sont soit en bois, soit en plastique, soit enfin dans les deux matériaux mélangés. Est encore employé un certain modèle de nasse, sans ouverture latérale, qui sert de vivier pour les crabes et les araignées. Pour les y introduire, on ouvre l'un des filets du côté que l'on recoud ensuite. On plonge ces nasses remplies de crustacés dans le port, amarrées à une bouée. Elles sont de deux sortes : en bois ou en plastique noir.

Tous ces engins de pêche sont personnalisés : chaque pêcheur a ses préférences en matière de casier. Celles-ci reposent sur les spécificités de chaque casier : ceux à fond plat sont mieux appropriés aux homards ; les lattes plus serrées sont choisies pour les langoustes ; l'ouverture en plastique plus glissante empêche les crustacés de ressortir du casier ; pour le homard, ce qui importe, c'est la largeur du goulot : il doit être étroit dans le bas pour ne pas laisser au crustacé la possibilité de remonter. Les casiers en plastique sont plus solides, surtout pour le homard qui fait facilement une brèche dans l'osier. La « chapelle » est dite plus « pêchante » parce que les crabes y restent. La chapelle en demi-lune est plus spécifique du homard.

Certaines considérations pratiques entrent aussi en ligne de compte. Par exemple, les casiers cylindriques prennent moins de place lors de l'arrimage sur le bateau quand on doit les transporter. Les casiers ronds plastique sont moins lourds à lever que les casiers en bois ou en osier qui s'imbibent d'eau (13 kg contre 30 kg). Mais l'habitude prise de tel ou tel casier joue aussi un grand rôle dans leur choix.

Différents filets sont en usage à Molène. Chacun est adapté, comme les casiers, à une pêche spécifique. On peut considérer trois sortes de filets : le filet droit à langouste, le filet droit à lieu et le tramail. On peut également citer une quatrième sorte de filets, employée en petit nombre, le filet fixe placé le long de la côte, que l'on relève à pied à marée basse.

Enfin, est aussi utilisée pour la pêche au maquereau essentiellement, la « mitraille » , ligne à main comportant une dizaine d'hameçons. Cette méthode se révèle très efficace et permet en peu de temps de pêcher une grande quantité de poissons.

Pour résumer les différents processus de pêche de Molène, je vais décrire une journée de pêche.

Les casiers sont relevés chaque matin. L'heure du départ est fonction de la marée et du temps nécessaire pour se rendre sur le lieu de mouillage, lieu qui varie en fonction du coefficient de la marée, des courants, du vent (selon sa force et sa direction), de la saison, des espèces recherchées, des fonds et de la connaissance de la vie des espèces... Durant le trajet — environ une heure selon le lieu — l'équipage prépare la « boîte ». Cette préparation consiste à couper en morceaux le poisson servant d'appât. Quelques pêcheurs font cette préparation à terre la veille au soir. Le poisson utilisé pour cela varie en fonction des époques et des espèces à pêcher. Durant l'hiver, l'appât est acheté à la coopérative du Conquet : c'est essentiellement du chinchard ; durant l'été, ce sont les vieilles et les congres pêchés au filet-tramail. En mars, saison du maquereau, on appâte un peu avec ce poisson, ce qui évite d'acheter de l'appât au Conquet. La meilleure boîte pour le crabe reste les déchets de raie ou le congre, car le chinchard attire beaucoup les poissons et l'appât ne reste pas longtemps dans les casiers. Pour la langouste, il est préférable d'avoir de la boîte fraîche : du grondin ou du merlan. Le homard, quant à lui, se contente du chinchard et de la vieille.

Une fois arrivé sur le lieu de mouillage, on lève les filières au treuil pour les « gros » bateaux. Durant cette opération, chaque homme se tient à son poste : le patron à la barre, le premier matelot au treuil, le second « glane » le filin (5), le troisième attrape les casiers à leur sortie de l'eau, le quatrième vide les casiers et le dernier « reboîte » avant de relancer le casier à la mer. Cette répartition du travail est en usage quand les casiers sont aussitôt remouillés. Si l'on change d'endroit de pêche, ou que l'on embarque les casiers en prévision d'un coup de mer ou d'une grosse marée, un des hommes est « calier », c'est-à-dire qu'il arrime les casiers dans la cale et sur le pont. Il faut environ une demi-heure pour lever, par beau temps, une filière de 45 casiers. Un quart d'heure suffit pour la mettre à la mer.

Pour les « petits » bateaux, les casiers, souvent mouillés par couple, sont relevés à la main.

Durant le trajet du retour, les hommes d'équipage « piquent » les crabes et « coupent » les homards — ils coupent le tendon de la pince — pour ne pas qu'ils se blessent mutuellement dans le vivier.

Selon le nombre de casiers mouillés et l'éloignement du lieu

(5) cf. glène.

de pêche, la durée du travail en mer varie. En moyenne, il faut compter au moins six heures de travail sur le bateau, mais la journée n'en est pas pour autant terminée. Il est parfois nécessaire de réparer certains casiers endommagés et, environ tous les dix ou quinze jours, il faut aller vendre les crustacés au Conquet, au mareyeur, et acheter l'appât, si besoin est.

Pour la pêche des langoustes au filet, le bateau mouille douze kilomètres de filet droit par filière de six km. Comme pour la pêche au casier, les lieux de mouillage sont variables pour les mêmes raisons. Chaque filière de six km reste deux jours mouillée ; on les relève donc tour à tour, le matin, un jour sur deux. Durant le trajet, seul le patron est occupé à la barre. Une fois arrivé dans la zone de mouillage et les bouées signalant l'agès repérées, un des hommes récupère le flotteur, le détache et fait passer le filin par une poulie spéciale reliée au moteur par un câble. Durant la levée des filets, chaque homme a une tâche précise : le patron reste à la barre, le premier matelot à la poulie tire le filet et le met en tas à ses pieds, le deuxième s'occupe du filin qui relie la poulie au moteur, le dernier démaille les prises et les saletés. Puis il entasse le filet vide à l'avant du bateau. Il faut environ une demi-heure pour lever un km de filet. A la différence des casiers, les filets ne sont pas remouillés sur les mêmes fonds. A chaque levée, ils sont mis à bord et réparés avant d'être remis à l'eau en fin d'après-midi. Il faut dix minutes pour mouiller 1 km de filet. Durant le retour, les hommes préparent le poisson pour pouvoir le glacer dès qu'ils arrivent au port. Ils « piquent » également les crabes et les langoustes avant de les mettre en vivier. Le travail en mer dure de 10 à 11 heures et même plus, selon l'éloignement des lieux de pêche et selon les réparations à effectuer sur les filets.

Régulièrement, ils vont au Conquet livrer au mareyeur poissons et crustacés, et s'approvisionnent en glace pour la glacière.

Comme partout dans la région et pour la petite pêche artisanale, les hommes sont rémunérés à la part. La répartition des parts se fait comme suit : une part pour chaque homme, une pour le bateau, une pour le moteur et une pour le grément, le patron-propriétaire reçoit donc 4 parts.

LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE.

Les pêcheurs de Molène n'ont jamais vendu à la criée. Le produit de la pêche de Molène est vendu directement à des mareyeurs, généralement de Camaret, qui viennent au Conquet. Le poisson est pesé au Conquet. Il était pesé à Molène et transporté au Conquet sur gabare, lorsqu'il y avait un nombre de pêcheurs suffisant pour justifier cette pratique. Ce qui n'est plus le cas depuis une dizaine d'années. Il y avait auparavant dans l'île trois ou quatre correspondants des mareyeurs, aujourd'hui inutiles.

Du Conquet, les poissons et crustacés sont acheminés par camion jusqu'à Camaret.

Le prix du poisson et des crustacés est fixé par une sorte d'accord entre les pêcheurs et les mareyeurs, tout au moins pour la production des « gros » bateaux. Plus généralement, c'est le mareyeur qui donne son prix. Les prix varient suivant les saisons,

en fonction de l'abondance de chaque espèce livrée sur le marché : plus elle est rare, plus elle est chère. C'est une loi économique qui n'est pas spécifique de la pêche.

L'APPRENTISSAGE ET LA TRANSMISSION DU SAVOIR.

Traditionnellement, à Molène comme partout, on devenait pêcheur de père en fils. Les jeunes, après leur certificat d'études, s'embarquaient avec leur père. Certains même partaient en mer dès douze ans.

Le mousse commençait son apprentissage par la préparation de la boîte en la coupant comme il faut. Ensuite, il apprenait à relever les casiers (à la main, autrefois). Il fallait qu'il soit déjà « costaud » pour le faire. Puis son père, s'il était patron, lui enseignait le repérage visuel des alignements à terre qui servaient de repères. Pour cela, le mousse devait monter en haut du mât. Comme il avait la responsabilité du repérage des fonds. Lorsque la pêche n'était pas bonne, on en rejetait la faute sur lui, en l'accusant, à tort ou à raison, de s'être trompé dans les repères. Le mousse apprenait aussi les alignements pour la route : il fallait savoir où passer sans danger. A cette époque où l'on ne navigait ni avec le radar ni même avec les cartes maritimes, le savoir et son apprentissage étaient essentiellement visuels et oraux : il fallait repérer les routes et les fonds. La transmission des connaissances constituant ce savoir était familiale.

Aujourd'hui, et depuis que l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, les jeunes embarquent beaucoup plus tard. Généralement, ils passent par l'école d'apprentissage, de façon à pouvoir se reconverter dans le commerce si la pêche « ne donne plus ». Les jeunes ne peuvent commencer à naviguer que vers 16-17 ans, et, en ne suivant pas leur père dès leur jeune âge, beaucoup perdent le goût du métier.

En effet, plus ils « traînent » (6) à l'école, moins ils veulent devenir pêcheurs : ils prennent goût à la vie du continent. Cependant, même si l'apprentissage se fait d'abord en école, la transmission du savoir ne s'en fait pas moins de père en fils. Dans ce savoir entre essentiellement la connaissance des lieux de pêche et de la mer. Car, si les pêcheurs peuvent maintenant disposer d'appareils sophistiqués tels que radars, sondeurs, etc., cette connaissance scientifique ne garantit pas une bonne pêche qui dépend de bien d'autres facteurs d'expérience. Il faut autre chose qui vient d'une connaissance profonde et qui accuse les liens existant entre la mer, les techniques et les hommes. C'est par cette connaissance que les pêcheurs ont accès aux richesses de la mer. C'est cette connaissance qui peut faire aussi qu'un pêcheur pêche plus que les autres. Les moyens techniques de production ont donc une fonction déterminante pour la pêche : c'est l'un des principaux moyens de s'approprier les richesses de la mer. Et l'on comprend ainsi l'importance de la transmission du savoir de père en fils, qui correspondait jadis à un secret professionnel : chacun avait ses lieux de pêche, auxquels souvent on donnait son nom, et seul le patron connaissait les alignements repérages de ses fonds.

(6) Expression souvent employée par mes interlocuteurs.

Aujourd'hui, cela a un peu changé. Il ne semble pas qu'il existe encore des secrets sur les fonds, ni même d'appropriation. Ils pêchent tous aux mêmes endroits ou à peu près. Chacun sait où l'autre pêche. Cette perte du secret professionnel pour l'appropriation des fonds vient du fait, sans doute, qu'aujourd'hui, il ne reste plus que deux bateaux. La concurrence est donc très réduite. Mais ce qui demeure important, c'est que la mer ne reste un territoire exploitable que pour ceux qui savent en retirer un produit. On ne s'improvise pas pêcheur du jour au lendemain. On ne peut pas avoir accès aux richesses de la mer sans une certaine connaissance du milieu marin, celle-ci est déterminante dans la pratique de la pêche.

Le savoir est le moyen technique de production qui s'est le plus développé chez les pêcheurs, cela se comprend facilement : le milieu marin est invisible en partie (sauf pour ceux qui possèdent — depuis peu de temps — des sondeurs), très souvent variable et de plus il n'est pas possible de prévoir l'état du milieu et les possibilités d'en tirer un produit plus ou moins important. Rien n'est, en effet, aussi variable que la pêche, qui passe par « des hauts et des bas », si bien que les pêcheurs ont une conception cyclique du temps et des saisons : une période de bonne pêche alterne avec une période de mauvaise pêche. Ce savoir est acquis, non seulement par apprentissage, c'est-à-dire par transmission traditionnelle de père en fils, mais aussi par l'expérience, qui pousse plus loin le savoir du père, et cela, de génération en génération.

LES PÊCHEURS AUJOURD'HUI.

Aujourd'hui, la moyenne d'âge des pêcheurs est assez élevée : de 42 à 43 ans (en 1978), et elle ne peut que croître. Moins de jeunes veulent pratiquer la pêche : il n'y a qu'un pêcheur dans la catégorie des 16 à 20 ans, et c'est sans doute le dernier pour longtemps. Cela explique que le port de Molène ait perdu beaucoup de sa vitalité et qu'il n'y ait plus que deux « gros » bateaux.

Mais pourquoi les jeunes ne se tournent-ils plus vers la pêche à la suite de leurs parents ? Plusieurs raisons se conjuguent pour expliquer cette situation. Les jeunes, qui ont fait leurs études depuis la 6^e sur le continent, sont beaucoup plus terriens que marins. Ils ont pris l'habitude de la vie sur le continent et ont d'autres ambitions que celle de retourner sur l'île pour vivre de la pêche. Il y a aussi le désir des parents de voir leurs enfants se tourner vers un autre avenir, la pêche en offrant peu, et les pêcheurs en sont très conscients. Il vient vite le temps où la pêche à Molène « ne tiendra plus ». Pourtant, il semble que les bateaux qui, comme l'*Aventurier*, ont su prendre le tournant et s'adapter au filet, ont un avenir assez sûr : pour l'instant, c'est le seul à « bien vivre » de sa pêche. La preuve en est qu'il est le seul à prendre un mois de vacances sur les deux mois de cessation d'activité, preuve d'ascension sociale évidente.

CONCLUSION.

L'île Molène semble avoir survécu jusqu'à aujourd'hui grâce à son émigration, importante il y a encore peu de temps. Beaucoup sont partis, permettant ainsi à ceux qui restent, de vivre de leur travail.

De ce fait découle un vieillissement de la population : ce sont essentiellement les jeunes qui sont partis. Bientôt, les jeunes d'âge scolaire seront face au problème du travail et de l'avenir : nombreux seront ceux obligés de partir chercher un débouché professionnel ailleurs. Aussi restera-t-il sur l'île de plus en plus de retraités et de moins en moins de jeunes foyers. A moins que ces jeunes s'orientent dans la marine de commerce, et continuent ainsi à être domiciliés, avec leur famille, à Molène. X

L'avenir de l'île et des îliens est donc problématique, et par là même, celui de la pêche — tel que le voient les îliens, il semble plutôt pessimiste, bientôt plus de bateaux car plus de jeunes pour reprendre et même si il y avait des jeunes pour continuer il n'y a plus de pêche car les fonds semblent être épuisés, ce qui nécessite toujours plus de frais et plus de difficultés pour les budgets — pourtant, il semblerait possible d'avoir un avenir meilleur : l'équipage de *l'Aventurier* ne semble pas pessimiste, bien au contraire !

Alors, une question se pose : n'y aurait-il pas un avenir pour des bateaux s'orientant vers la pêche au filet, plus rentable que celle au casier — elle est plus pêchante et entraîne moins de frais ? Je pense que oui : *l'Aventurier* le prouve.

Mais alors, quel serait le seuil limite de cette pêche : combien de bateaux armés au filet pêcheraient assez pour vivre ?

Il ne m'est malheureusement pas possible de répondre à cette question, les ressources en poisson étant difficiles à apprécier. De plus, un autre problème pourrait alors se poser : quelles ont été les conséquences sur les ressources sous-marines des améliorations techniques que la pêche à Molène a connues au cours de ce siècle ? Et quelles seraient-elles à plus ou moins long terme si elles étaient appliquées dans une plus grande largeur sur un espace, qui semble quand même posséder des limites. Cela, seul l'avenir nous le dira ; mais il ne faut pas l'oublier.